

## L'AGGLUTINATION NOMINALE EN FRANÇAIS COLONIAL (POPULAIRE ET CRÉOLE)

Henri Wittmann  
*Université du Québec à Trois-Rivières*

Robert Fournier  
*Office de la langue française*

### 1. ASPECTS DE LA QUESTION

#### 1.1 *Le français colonial*

Ce que nous appelons, faute de mieux, le français colonial, recouvre une réalité linguistique englobant à la fois les variétés de français créoles et populaires qui se sont maintenues dans d'anciens établissements français du 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles: le français créole des Mascareignes<sup>1</sup>, le français créole des Amériques<sup>2</sup>, et le français populaire des Amériques<sup>3</sup>.

Dans les premiers travaux que nous avons consacrés à ce sujet, nous avons surtout insisté sur l'absence de lien génétique entre les créoles des deux aires d'implantation attribuable à un substrat ouest-africain commun et sur la présence de tendances latentes communes à l'évolution du français créole aussi bien que populaire (Wittmann 1971, 1973a, 1973b, 1979). Dans des travaux plus récents, par contre, nous nous sommes attachés à démontrer que la morphologie, verbale aussi bien que nominale, des différentes variétés du français, créoles aussi bien que populaires, reflètent historiquement une même réalité linguistique et que la distinction qu'il y a à faire entre français créole et français populaire<sup>4</sup> ne repose pas sur des critères d'appartenance des locuteurs à une race, mais

---

<sup>1</sup>Fort-Dauphin, Sainte-Marie, Réunion, Maurice, Rodrigues, Seychelles.

<sup>2</sup>Guyane, Trinidad, Tobago, Grenade, les Grenadines, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Martinique, Dominique, Marie-Galante, les Saintes, Guadeloupe, Désirade, Saint-Barthélémy, Saint-Thomas, Haïti, Louisiane.

<sup>3</sup>Saint-Barthélémy, Saint-Thomas, Louisiane, Missouri, Nouvelle-Angleterre, Acadie, Québec.

<sup>4</sup>L'appellation de "populaire" pour une variété de français semble suggérer que la variété que nous qualifions de "créole" n'est pas une langue du peuple. Pour éviter de tels malentendus, nous aurions pu adopter la terminologie que nous avons proposée dans Wittmann 1973a, en opposant au français créole le français "joual". Si nous y avons renoncé, c'est que la notion de "français populaire" sert depuis trop longtemps déjà à différencier un groupe génétiquement homogène de parlers français à la fois du français standard et des patois français.

Récemment, Morin (1981a) et Wittmann & Fournier (1981) ont fourni des arguments d'ordre linguistique pour grouper génétiquement le français populaire de l'Ancien Monde avec celui du Nouveau Monde. Cette parenté directe s'explique à partir de la constatation d'ordre sociolinguistique que le peuplement de Paris aussi bien que des grands ports de transit vers le Nouveau Monde comme Le Havre et La Rochelle s'alimentait à partir du même hinterland; que les patois ruraux en conflit mutuellement inintelligibles étaient surtout ceux du Nord-Ouest (normands) et du Centre-Ouest (poitevins); et qu'une variété créolisée de ces patois, une koïné "du peuple", devait exister bien avant le début de la colonisation outre-mer (Wittmann & Fournier 1981:178; pour la contribution du Nord-Ouest et du Centre-Ouest au peuplement de la Réunion et du

qu'elle s'explique comme conservant les dimensions basilectales et acrolectales d'une réalité historique articulée linguistiquement sur un continuum (Wittmann & Fournier 1981, 1982, Fournier & Wittmann 1982, Wittmann 1982a, b).

Plusieurs facteurs d'ordre sociolinguistique militent en faveur d'une telle hypothèse:

- (1) À deux endroits, à Saint-Barthélemy et en Louisiane, français populaire et français créole coexistent encore dans un continuum acrolecte-basilecte, reliés à une même réalité linguistique (Lefebvre 1976, Highfield 1979, Neumann 1981)<sup>5</sup>.
- (2) Le français créole comme langue maternelle traditionnelle n'est pas l'apanage des Noirs: notamment en Louisiane, dans l'archipel des Saintes, à Saint-Barthélemy, à Saint-Thomas, à la Désirade, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et aux Seychelles, le français créole est parlé par une population blanche autochtone (Chaudenson 1974, Lefebvre 1976, Highfield 1979, Bonniol 1980, Neumann 1981)<sup>6</sup>.
- (3) À la Réunion, la variété basilectale du créole est parlée par une majorité blanche et la variété acrolectale par une majorité de couleurs.
- (4) Les débuts de la colonisation sont marqués par un peuplement prolétaire blanc majoritaire; des majorités noires ne se sont développées qu'à partir de la fin du 17<sup>e</sup> siècle (Williams 1970, Chaudenson 1974), donc à un moment où la genèse de variétés créoles des langues européennes devait être arrivée à un stade d'évolution bien au-delà de la période formative (Rens 1953).

D'ailleurs, des idées similaires aux nôtres apparaissent dans l'évolution de la pensée d'un grand nombre de chercheurs qui se sont intéressés, de près ou de loin, à la question phylogénétique des créoles (notamment chez Bollée, Chaudenson, Faine, Hancock et Valdman).

D'autres chercheurs, par contre, ont voulu poursuivre dans la recherche du cheminement qui conduit à des résultats contraires. C'est le cas notamment de Chris Corne qui, après avoir défendu à la fois l'homogénéité typologique de la francité génétique du créole dans l'océan Indien (Corne 1973, 1975, 1977, Corne & Moorghen 1978, Corne & Stein 1979), rejoignant ainsi le point de vue exprimé, à l'exception de Baker, par la majorité des indocéanistes (Bollée, Chaudenson, Moorghen, Papen, Stein, Wittmann, par

---

Québec, voir Chaudenson 1974:462-63 et Asselin & McLaughlin 1981:10-13). Quant au décalage structurel entre patois normands et poitevins, rappelons que déjà en 1457, François Villon (*Testament*, vers 1066-69) pouvait appuyer ses plaisanteries sur l'ambiguïté du pronom populaire *i*, qui signifiait "je, nous" en poitevin, "il, ils, elles" en normand (Paris 1901:376; cf. Brunot 1905-68:8.1141).

<sup>5</sup>Selon Highfield (1979:19), le français populaire et le français créole de Saint-Barthélemy transplantés à la fin du 19<sup>e</sup> siècle à Saint-Thomas sont encore aujourd'hui "mutually intelligible forms of speech".

<sup>6</sup>L'essentiel du peuplement de la Louisiane a été implanté entre 1755 et 1760, notamment à partir de l'Acadie et des Antilles. En 1766, il y avait 5556 Blancs et 6000 Noirs dans la colonie. Aujourd'hui, il n'y a que environ 100 000 Noirs francophones contre 400 000 Blancs. Neuman (1981) précise que, néanmoins, le créole reste "une sorte de langue commune... un moyen de communication aussi bien pour les Noirs que pour les Blancs" (41), qu'il est la langue maternelle de la majorité des Petits Blancs (48) et que son usage n'est pas "lié à la race" (48).

exemple), arrive aujourd'hui avec une "analyse nouvelle du prédicat" qui se résume ainsi (Corne 1981a, 1981b, 1982).

Les ressemblances étymologiques et parallèles de formes qu'on voit dans le système verbal du réunionnais et dans celui du "créole de l'Isle de France" (mauricien, rodriguais, seychellois) seraient susceptibles d'induire en erreur. Le maintien en réunionnais de tournures périphrastiques comme par exemple dans

- (5) a. syê la la fini mâze "le chien a mangé"  
b. syê la la fin mâze  
c. syê la i fini mâze  
d. syê la i fin mâze

à côté de

- (6) syê la la mâze

face à l'utilisation en seychellois et mauricien de véritables particules aspectuelles comme par exemple dans

- (7) lisyê i n mâze (CS)  
(8) a. lisyê la fin mâze (CM)  
b. lisyê la in mâze (CM)

indiquerait que le réunionnais et le créole IdeF procèdent d'une organisation sémantique très différente. Le système verbal du réunionnais serait basé sur une catégorisation stricte très indo-européenne des lexèmes en parties du discours, alors que dans le fonctionnement du système IdeF, la relation sémantique serait fondamentale. Ce "décalage structurel" démontrerait que le réunionnais est typologiquement différent du créole IdeF. Un tel décalage n'existerait pas entre le système verbal du créole IdeF et celui du français créole des Amériques. Les deux partageraient même une structure syntaxique typiquement "kwa", la "double prédication" (appelée aussi "verb fronting"), comme par exemple dans

- (9) rode li ti ape rod so lisyê, me li pa fin truv li  
"même en cherchant son chien comme il l'avait cherché, il n'était point en mesure de le retrouver" (CM)  
(10) zape mem, u pa kon zape? "serais-tu incapable de japper?" (CS)  
(11) se travay l ap travay "il travaille vraiment" (CH)

Ceci étant, il conviendrait de reclasser le créole IdeF et le créole des Amériques comme "Afro-French".

Or, quand on confronte chez Corne les travaux de la deuxième génération avec ceux de la première, on constate immanquablement que les données dont Corne dispose pour le réunionnais en 1982 sont exactement les mêmes dont il disposait en 1975: notamment le tableau dans Corne (1981a:65) et Corne (1982:26) est identique à celui utilisé dans Corne (1975:74), Corne (1977:40) et Corne & Moorghen (1978:65); on ne sait toujours pas si les exemples sont "basilectaux" ou "mésolèctaux" ni ce que ce vocabulaire de "basilectal" et "mésolèctal" veut exactement dire dans les circonstances. Quant au cadre théorique utilisé, malgré la référence aux critiques formulées par Todd (1979) (Corne 1982:35), il n'a pas du tout changé depuis Corne (1973): les arbres de (1981:62) et (1982:19) sont identiques à ceux de (1975:78), (1977:41), (1978:66), et témoignent encore de leurs origines (Dubois &

Dubois-Charlier 1970); comme dans tous les proto-types de grammaire générative de l'époque, la morphologie n'y a toujours pas été réinventée. Ce dernier défaut en particulier empêche Corne d'analyser les exemples (5) à (8) comme

- (12) a. syê+la l-a(fin(-i))-mâz-e  
 b. syê+la i-(a)fin(-i)-mâz-e  
 c. syê+la ~ l-syê  
 d. lisyê i-n-mâz-e  
 e. lisyê+la (f)in-mâz-e  
 f. lisyê+la ~ lisyê

et de postuler une forme sous-jacente commune, *i-afin-i*. En ce qui concerne la double prédication, enfin, il y aurait avantage à distinguer entre redoublement verbal et clivage du prédicat (Piou 1982a, b) et de constater que des phénomènes similaires existent par exemple dans le français populaire du Québec qui ne peut pas être soupçonné d'avoir des affinités génétiques ouest-africaines<sup>7</sup>.

(13) à chercher son chien comme i l'cherchait, i a fini par le trouver!

(14) japper d'même, sacrement, t'es pas tanné d'japper?

(15) pour travailler, i travaille!

Il n'y a donc pas lieu de réviser notre position sur le français colonial en nous basant sur le revirement spectaculaire de Corne.

## 1.2 L'agglutination

L'agglutination, comme phénomène diachronique, est un processus qui fait passer des morphèmes grammaticaux cliticisables du domaine de la morphologie flexionnelle au domaine de la morphologie dérivationnelle, réduisant d'étape en étape la liberté d'occurrence et la motivation morphologique du morphème affecté<sup>8</sup>. Le phénomène comme tel ne se produit pas fortuitement ou dans des cas isolés mais s'insère dans un cycle plus vaste de renouvellement perpétuel de morphèmes grammaticaux dans une fonction donnée par d'autres morphèmes grammaticaux<sup>9</sup>.

Quelques principes généraux du cycle agglutinant sont postulés, avec référence aux faits historiques du français, par Reighard (1978) pour trois catégories de cliticisables: les

<sup>7</sup>D'ailleurs, l'hypothèse d'une origine africaine pour le clivage du prédicat en créole est due à Bynoe-Andriolo & Yillah (1975) que Corne ne cite pas. Depuis, il a été noté que, de façon générale, les convergences typologiques constatées pour le français créole et les langues nigéro-congolaises existent également pour le français populaire.

<sup>8</sup>Zwicky (1977:10) donne la liste des cliticisables, donc la liste des morphèmes qui peuvent être sources d'agglutinations.

<sup>9</sup>Les cycles de renouvellements morphologiques ont été une préoccupation majeure surtout pour les africanistes; voir à cet égard les travaux récents de Greenberg (1977) et Childs (1982) dans le domaine de la morphologie nominale. Il serait fastidieux de vouloir faire ici l'historique de cette recherche; suffise-t-il de dire qu'elle exploite, d'une manière ou d'une autre, la notion de "drift" (dérive, tendance) de Sapir (1921) et celle de "changement en chaîne" de Martinet (1955) (formulée en fait dès 1952). Cf. Wittmann (1982b).

auxiliaires, les déterminants et les pronoms. Chaque cliticisable y est vu comme le premier maillon d'une hiérarchie catégorielle à sens unique

(16) AUX > CLIT > AFF > Ø

(17) DÉT > CLIT > AFF > Ø

(18) PRO > CLIT > AFF > Ø

qui progressivement "déclasse" une catégorie relativement indépendante (AUX, DÉT, PRO) d'abord au statut de catégorie dépendante cliticisée (CLIT, étape de cliticisation), puis au statut d'affixes à rendement fonctionnel réduit (AFF, étape de l'agglutination atypique) et finalement au statut d'éléments incorporés sans motivation morphologique (Ø, étape de l'agglutination typique)<sup>10</sup>.

Par exemple, dans (12), le *-e* de *mâz-e*, le *i* final de *fini* et l'absence de *-i* dans *fin* illustrent chacun des degrés d'agglutination de l'auxiliaire postposé de l'indo-européen et du latin; le *l-* de *l-syê* et le *li* de *lisyê* sont des vestiges du déterminant de l'ancien français; et le préfixe *i-*, avec variante *l-* devant voyelle, est un bel exemple de déclassement du pronom, avec changement d'hôte. Dans chaque cas, le déclassement d'une catégorie donnée a conduit à la création d'une catégorie de rechange: le suffixe *-e* a été remplacé dans ses fonctions d'auxiliaire par une catégorie de préfixes comme *afini-*, *eteki-*, *eteki-afini-*, *e-apre-*, *va-*, etc., eux-mêmes déjà marqués par l'érosion; le préfixe *l-* a été remplacé dans ses fonctions de déterminants par l'enclitique *+la*; et le préfixe *i-* a été remplacé dans ses fonctions pronominales par le "disjonctif" *li*.

Le même déclassement catégoriel se constate en transposant l'exemple (12) à un exemple du français populaire du Québec.

(19) *l+šyê+la i+a+fini-d+mâž-e* "le chien a mangé"

L'auxiliaire postposé a été remplacé par un auxiliaire préposé, le déterminant préposé a perdu sa valeur d'anaphorique au profit d'un déterminant postposé et l'ancien pronom *i+* s'est détaché de son hôte d'origine, le syntagme nominal, pour se cliticiser au syntagme verbal. La seule différence entre (12) et (19) est le décalage structurel apparent du fait que la plupart des */-/* de l'exemple (12) semblent encore être dans (19) à l'étape */+/-* où un certain nombre d'insertions limitées est possible<sup>11</sup>.

<sup>10</sup>Évidemment, Reighard examine également la question du recrutement des catégories AUX, DET et PRO quand celles-ci se renouvellent. Il s'agit dans tous les cas de membres d'une catégorie lexicale majeure (comme verbe ou adjectif) qui "descendent" à cause d'une réanalyse qui est faite de leurs représentations lexicales. Quant à la phase terminale du processus, l'étape Ø, il y a lieu de distinguer entre le cas où il reste des traces de la forme phonologique de l'affixe, l'agglutination typique, et le cas où il ne reste pas de telles traces, le degré zéro de l'agglutination.

<sup>11</sup>Lambrecht (1981) utilise des */-/* pour marquer la cliticisation; ici */+/-* marque la cliticisation, */-/* l'affixation fonctionnelle, */=* l'affixation dérivationnelle et */π/* l'opacité morphologique. Quant aux variantes de l'exemple (19), notons que la forme "courte" *i+a+* pour *i+a+fini-d+* est rejetée par la majorité de nos informateurs ruraux; quand elle est acceptée, elle est marquée par un trait discursif supplémentaire. La forme non marquée de la négation, par contre, est *i+a+pa+*. En réunionnais, la forme négative "normale" de (12) est *l-a-pa-*, mais des formes occasionnelles en *l-afin-pa-*, *l-a-pa-fini-*, *l-afin-pa-fini-* existent également, ce qui semble indiquer que toutes les formes en *fini* de (12a) et (12b) ont en réalité la forme sous-jacente *i-afin-fini-*. Pour le contrôle du placement de *pa* en créole IdeF, cf. Wittmann & Fournier (1981:189 [179, 185]).

Dans nos travaux de la première génération, notre hypothèse était que ce décalage était dû à une évolution "accélérée" du français créole, sous la pression de tendances latentes inhérentes au français; dans les travaux de la deuxième génération, nous attribuons le décalage à une décréolisation restauratrice du français populaire, sous la pression du français standard<sup>12</sup>.

Dans les deux éventualités, cependant, on ne saurait attribuer le décalage structurel apparent entre le français populaire et le français créole à une contribution de langues africaines à la composition génétique du français créole<sup>13</sup>.

### 1.3 La notion de "basilecte": portée morphologique

Il ne nous reste qu'à spécifier ce que nous entendons précisément par "basilecte" et "basilectal".

La notion de "basilecte" est née dans le sillon de la proposition de DeCamp (1961) cherchant à expliquer la variation dialectale comme un phénomène continu d'ordre grammatical et à intégrer sa description à un modèle de grammaire générative interprétable diachroniquement. Cette proposition ne doit pas être confondue avec celle de Ferguson (1959) qui analyse la variation en termes de situation nécessitant une séparation entre variété "haute", la plus près du standard, et variété "basse", la plus éloignée du standard. Il ne serait pas faux de résumer, en rétrospective, que la proposition de Ferguson a donné lieu à ce qu'on appelle aujourd'hui la "sociologie du langage" tandis que la proposition de DeCamp a conduit à une école de pensée qu'on qualifie de "sociolinguistique", dans l'acception stricte du terme.

Soit les exemples suivants de la morphologie du créole réunionnais:

- |      |                          |                          |
|------|--------------------------|--------------------------|
| (20) | pol l-eteki-bat mô+l-syê | "Paul battait mon chien" |
| (21) | pol tei-bat mô+syê       | "Paul battait mon chien" |

Les deux sont des cas de manifestations divergentes d'une même structure sous-jacente. La variété basilectale est celle qui permet de postuler dans le cadre d'une grammaire polylectale du réunionnais *eteki-* et *l-syê* comme bases morphologiques des variations *eteki-/tei-* et *l-syê/syê*. Une telle analyse des faits de (20) et (21) est interprétable diachroniquement: *eteki-* suppose \**ete-ki-* que confirme dans la combinaison *eteki-la-* la forme *te-ka-* des créoles américains du groupe KA; *l-syê* suppose \**l-syê*, \**l=syê* ou \**lsyê* que confirme *lisyê* en créole IdeF. Les formes "acrolectales" sont *tei-* et *mô+syê*, la première étant attribuable à une créolisation "plus avancée" confirmée par la forme *ti-* en créole IdeF; la deuxième étant

---

<sup>12</sup>Le français standard lui-même est un bel exemple d'une restauration étymologique à outrance ce qui en fait un pauvre représentant d'une évolution naturelle du français et, par conséquent, un instrument d'alphabétisation des masses relativement inefficace. On ne peut que constater que l'enrichissement étymologique dans le processus de normalisation d'une langue crée des décalages structurels importants entre la variété normalisée et les variétés naturelles "avancées" et que de tels décalages ne favorisent pas la propagation de la variété normalisée.

<sup>13</sup>On peut se rendre compte par la même occasion qu'on doit résoudre la question phylogénétique des créoles avant celle de leur ontogénèse.

le fruit d'une décréolisation "restauratrice" que confirme *mô+šyê* du français standard. Un exemple de variété "haute" selon le modèle sociologique de Ferguson serait

(22) pol <l+> ete-ki+bat-e mô+šyê "Paul battait mon chien"

dans le parler d'un infime minorité de Réunionnais qui, par éclectisme linguistique, marie une forme basilectale à une forme acrolectale quand les deux vont dans le sens de la décréolisation. Cependant, comme dans le contexte particulier de la Réunion l'exemple

(23) \* pol tei-bat mô+l-syê

n'est pas possible, on peut conclure que le basilecte réunionnais de l'exemple (20) représente une ancienne variété basse créolisée du français<sup>14</sup>.

#### 1.4 *L'agglutination nominale en français colonial*

L'agglutination nominale en français colonial est caractérisée par l'érosion de la motivation morphologique dans le déterminant défini préposé au nom, perte compensée par l'assignation de fonctions analogues à une particule postposée au nom. Subsidiairement, le mouvement affecte d'autres déterminants, notamment les possessifs.

Les travaux suivants ont été dépouillés pour couvrir l'étendue du phénomène:

- (24) Baissac 1880, Bos 1880, Dietrich 1891, Faine 1936, 1939, Sylvain 1936, Hall 1953, Jourdain 1956, Taylor 1961, Goodman 1964, Alleyne 1971, Wittmann 1971, 1982a, Chaudenson 1974, Saint-Jacques-Fauquenoy 1974, Pompilus 1976, Bollée 1977, Corne 1977, Papen 1978, Valdman 1978a, b, Neumann 1981, Fournier, Saliba & Wittmann 1982 pour l'agglutination du déterminant prénominal en français créole;
- (25) Rivard 1903-04, Dionne 1909, SPFC 1930, Juneau 1972, Highfield 1979, Wittmann 1982a pour l'agglutination du déterminant prénominal en français populaire;
- (26) Saint-Quentin 1872, Sylvain 1936, Taylor 1951, Goodman 1964, Wittmann 1971, Bollée 1977, Fournier 1977, Valdman 1978a, Lefebvre & Fournier 1979, Lefebvre 1982 pour la grammaire du déterminant postnominal en français créole;
- (27) Conwell & Juilland 1963, Thogmartin 1970, Hull 1975, Pupier & Poitras 1975, Wittmann 1979, 1982b, Fournier 1981, Villiard & ChampRoux 1981 pour la grammaire du déterminant postnominal en français populaire.

Des informateurs nous ont été accessibles pour le français populaire du Québec, le français créole haïtien, mauricien et réunionnais.

---

<sup>14</sup>Il nous semble que c'est chez Labov (1973:227) que nous avons vu pour la première fois la suggestion selon laquelle le processus qui produit des variétés basses urbaines à partir de plusieurs variétés d'un hinterland rural, modèle que nous introduisons à la note 4 pour la phylogénèse du français colonial, serait un sous-type du processus général de la créolisation. Le premier exemple d'une tentative malencontreuse de justifier la confusion basilecte / variété basse est Bickerton (1971:464, n. 6). Ce manque de rigueur produit de nombreux contre-sens dans l'utilisation de l'étiquette "basilecte", notamment chez Corne.

## 2. L'AGGLUTINATION NOMINALE EN FRANÇAIS CRÉOLE

### 2.1 *L'agglutination typique*

L'agglutination nominale typique couvre en français créole les phénomènes suivants:

- (28) La conversion du déterminant défini prénominal de l'ancien français en affixes morphologiquement immotivés et à distribution arbitraire, *laπ*, *liπ*, *leπ*, *diπ*, devant consonne, *lπ*, *zπ*, *liπzπ*, *leπzπ*, *diπzπ* devant voyelle, et leur remplacement par un déterminant défini renouvelé postnominal, *+la*;
- (29) La conversion du déterminant possessif prénominal de l'ancien français en affixes morphologiquement immotivés et à distribution arbitraire, *maπ*, *môπ* devant consonne, *mônπ*, *nπ* devant voyelle, et leur remplacement par un déterminant possessif renouvelé postnominal du type *+(a=)mwê*;
- (30) La conversion du déterminant démonstratif prénominal de l'ancien français en affixe marquant le pluriel, *se-*, et son remplacement par un déterminant démonstratif renouvelé postnominal, *+sa-la*.

Des phénomènes (28) à (30), c'est (28) qui est le plus répandu. Soit les exemples (31) à (39) du créole mauricien et du créole haïtien:

- (31) a. *lafime* "fumée", *latab* "table" (mauricien)  
b. *lafimê*, *tab* (haïtien)
- (32) a. *liku* "cou", *lekor* "corps" (mauricien)<sup>15</sup>  
b. *ku*, *kò*; *lepè* "doyen", *lemôn* "le monde" (haïtien)
- (33) a. *divê* "vin", *disâ* "sang"  
b. *divê*, *sâ*
- (34) a. *lay* "ail"  
b. *lay*
- (35) a. *zuti* "outil"<sup>16</sup>  
b. *zuti*
- (36) a. *lizye* "oeil", *lezo* "os"  
b. *že*, *zo*
- (37) a. *dilo* "eau", *diluil* "huile", *dizef* "oeuf"

---

<sup>15</sup>La distribution de la variation *liπ* : *leπ* en mauricien suggère l'existence d'une ancienne règle d'harmonie vocalique.

<sup>16</sup>Comme l'a montré Wittmann (1982a), il y a lieu de distinguer, contrairement à l'opinion qui prévaut, entre le préfixe *zπ* des exemples (35), (36) et (37) et le préfixe pluralisant *z-* des exemples de (64): *zπ* ne s'affixe qu'aux noms qui en français populaire sont masculins ou l'étaient avant que ne s'applique la règle de féminisation.



- b. dlo, lwil, ze
- (38) a. mo kon divê "je connais le vin [- spécifié]"  
 b. m+kônê divê
- (39) a. mo kon divê+la "je connais le vin [+ spécifié]"  
 b. m+kônê divê+â

(31) à (37) font voir la conversion du déterminant défini prénominal en affixes morphologiquement opaques et à distribution arbitraire, (38) et (39) le fonctionnement du nouveau déterminant défini postnominal *+la*<sup>17</sup>.

Des exemples de conversion du déterminant possessif comme

- (40) a. matât "tante" (mauricien)  
 b. matât (haïtien)
- (41) a. nepe "épée"  
 b. nepe

existent partout mais en très petit nombre. Le nouveau déterminant possessif postnominal du type *+(a=)mwê*, par contre, ne s'est généralisé que dans les variétés dont la stabilisation remonte à l'époque des majorités blanches du 17<sup>e</sup> siècle (haïtien, antillais, réunionnais) tandis que celles dont l'implantation réelle ne remonte qu'au 18<sup>e</sup> siècle (mauricien, louisianais, guyanais) conservent des déterminants possessifs prénominaux du type *mo+*, même si des exemples de déterminants possessifs postnominaux existent dans des textes anciens ou dans la langue moderne<sup>18</sup>:

- (42) a. femme à moi (mauricien, Milbert 1812)  
 b. zîé a moin (louisianais, Mercier 1880)  
 c. kaz+ta=nu+la (guyanais moderne)

Cette constatation de portée générale doit être néanmoins modérée par une observation aberrante: en réunionnais, même si le type *+a=mwê* est attesté dans des textes anciens et dans des exemples de parlars conservateurs, il a cédé à *mo+* ses fonctions de déterminant possessif et ce, au profit d'une généralisation de ses autres fonctions comme dans:

- (43) a=mwê l-em a=li "c'est moi qui l'aime"

<sup>17</sup>Bien que le seychellois soit à l'origine un dialecte du mauricien, acquis à partir de 1770 par une population où l'élément bantou a toujours été majoritaire, il s'en distingue notamment par la rétention de l'indicateur préverbal *i-* (Wittmann & Fournier 1981), du préfixe aspectuel *n-* (de *na-* du créole de Fort-Dauphin), de *<n->fek+* comme verbe auxiliaire (devenu en mauricien le préfixe néo-aspectuel *fek*, Wittmann (1971:57, 69), de la nasalisation dans *mô*, *tô*, *sô*, et la perte du verbe auxiliaire *fin-i* (devenu préfixe verbal en mauricien) et du déterminant *+la*; ce dernier développement est probablement attribuable à l'action du substrat bantou. En effet, l'évolution des langues bantoues "résiste" à la tendance générale des langues nigéro-congolaises de remplacer les déterminants prénominaux par des déterminants postnominaux.

<sup>18</sup>D'une façon plus générale, on peut dire que la série *mwê* pronom disjoint, *+m+* pronom clitique, *+a=mwê* déterminant possessif, représente le modèle métropolitain qui a été exporté dans les colonies au 17<sup>e</sup> siècle tandis que la série *mwa* pronom disjoint, *+mo+* pronom clitique, *mo+* déterminant possessif est représentative d'un modèle métropolitain du 18<sup>e</sup> siècle. Cependant, quelques exemples du clitique *+mo+* sont attestés dans des textes anciens de l'haïtien pour les deux positions.

L'utilisation de *a=* comme topicalisateur du pronom personnel existe en guyanais.

Quant au phénomène (30), l'affixation du démonstratif préposé ne s'est généralisé qu'en antillais et dans une variété de guyanais, la postposition correspondante en antillais, une variété de guyanais, haïtien et louisianais, comme le montrent ces exemples pour "les Blancs [- spécifique]" et "ce Blanc":

- |      |    |           |   |
|------|----|-----------|---|
| (44) | a. | se+blâ    | (antillais, guyanais)                       |
|      | b. | blâ+ye    | (guyanais, louisianais)                     |
|      | c. | blâ+yo    | (haïtien)                                   |
|      | d. | ban+blâ   | (mauricien, réunionnais)                    |
| (45) | a. | blâ+sa-la | (antillais, guyanais, haïtien, louisianais) |
|      | b. | sa+blâ+la | (guyanais, mauricien, réunionnais)          |

Les phénomènes observés n'affectent pas seulement les déterminants grammaticaux mais également les déterminants lexicaux: ADJ+N de l'ancien français comme dans

- |      |    |                |                     |
|------|----|----------------|---------------------|
| (46) | a. | tendre+pulcele | "vierge très jeune" |
|      | b. | riche-s+mari   | "mari riche"        |

est devenu (ADJ=)N+ADJ en français créole comme dans ces exemples du réunionnais

- |      |    |            |                     |
|------|----|------------|---------------------|
| (47) | a. | ti=fïy+tân | "vierge très jeune" |
|      | b. | bon=om+ris | "mari riche"        |

Il n'est pas difficile de comprendre qu'on a affaire à ce que Martinet (1955) appelait, en phonologie, un exemple de changement en chaîne: d'une part, dès que *li+* avait commencé à s'agglutiner à son voisin syntaxique N, son voisin sémantique *+la* avait dévié d'abord, puis dérivé hors de son champ normal en direction de l'espace laissé vacant par *li+*; d'autre part, dès que *+la* avait commencé à envahir la marge de sécurité qui le séparait de son voisin sémantique *li+*, toute réalisation de *+li* qui tombait trop près de cette marge devenait fonctionnellement redondante. Sous ces pressions, *li+* devait céder, en déplaçant d'abord son centre de gravité, et en rétrécissant ensuite son champ sémantique. Le jeu de ces pressions réciproques, traction de *li+* sous *+la* et propulsion de *+la* sur *li+*, a engendré dans la morphologie nominale du français une réaction en chaîne qui, se propageant de proche en proche, et se répercutant d'un morphème à l'autre, a fini par affecter une portion importante du système. Le champ de dispersion du déterminant démonstratif, par contre, et le statut inchangé du déterminant indéfini montrent que, pour une raison mystérieuse, la tendance a été arrêtée ou même inversée à un moment donné. Il reste néanmoins que, dans le cas du déterminant défini, le cycle est achevé sans qu'on ait besoin de supposer, entre l'ancien français et le français créole, une quelconque "rupture d'équilibre" dans le fonctionnement du système morphologique, en désaccord avec les tendances fondamentales de l'évolution du français.

Puisque le cycle de l'évolution du déterminant défini est un cycle complet, il importe de constater que le *+la* du français créole a recouvré tous les attributs fonctionnels de *li+* de l'ancien français. En effet, dans les exemples

- |      |    |                   |                 |                               |
|------|----|-------------------|-----------------|-------------------------------|
| (48) | a. | (li+)(riche-s+)om | "l'homme riche" | (ancien français)             |
|      | b. | zTom(+ris)(+la)   |                 | (réunionnais, Wittmann 1982b) |

- (49) a. (li+)om(qui ne+l+se-t) "L'homme qui ne le sait" (ancien français)  
 b. nΠôm(+ki pa-kônê+l)(+la) (haïtien)<sup>19</sup>

le *Πom* "homme" est optionnellement spécifié. Fournier (1977) a montré pour l'haïtien qu'un nom spécifié est soit un nom dont il a déjà été fait mention dans le discours, soit un nom dont la référence est rendue explicite par le contexte situationnel de l'interaction, ou un nom dont la référence à un objet ou à une situation est identifiable et connue de tous les participants à l'interaction; et que les noms spécifiés, génériques, de masse, abstraits et locatifs ne prennent ni le déterminant défini ni le déterminant indéfini. Or, cette règle simple s'applique non seulement dans toutes les variétés du français créole mais également en ancien français, comme le montrent ces exemples avec déterminant zéro:

- (50) a. Ø amor ne nel lesse an Ø lit reposer "l'amour l'empêche de se reposer quand il est couché dans un lit" (Chrétien de Troyes, Cligès 612-3);  
 b. ne gerrai mais dedanz Ø maison "je ne coucherai plus dans une maison" (Béroul, Tristan 1001);  
 c. li rois ama tant Ø vérité "le roi aima tant la vérité" (Joinville, Histoire de saint Louis 45a);  
 d. Godefrois, cui Ø anme soit sauvée "Godefroy, dont l'âme puisse être sauvée" (Roman de Bauduin de Sebourc XXV 64);  
 e. Ø enfers ne me plest pas "l'enfer ne me plaît pas" (Rutebeuf, Théophile 422);  
 f. il redemande Ø viande "il redemandedes vivres" (Béroul, Tristan 3957-8);  
 g. dui vaslets qui portoient et Ø pain et Ø vin "deux valets qui portaient du pain et du vin" (Chrétien de Troyes, Erec 3120-1);  
 h. ensemble o lui Ø grant masse de ses omes "avec lui, une grande masse de ses hommes" (Alexis 214);  
 i. sur Ø palies blancs sièdent "ils sont assis sur des tapis blancs" (Roland 110);  
 j. et Ø France comme Ø loiaus fille secourt sa mere "et la France va au secours de sa mère comme une fille fidèle" (Grandes Chroniques 1 v);  
 k. les orailles sont Ø voie et Ø doit par ou s'an vient au cuer la voiz "ces oreilles sont la voie et le canal par où la voix arrive au coeur" (Chrétien de Troyes, Yvain 165-6);  
 l. la vide est fraiele, n'i at Ø durable onour "cette vie est éphémère, il n'y a pas de privilège durable" (Alexis 69).

<sup>19</sup>Il faudrait, évidemment, dans l'un ou l'autre des cas, appliquer au *+la* de l'exemple (49b) les règles de sandhi de l'haïtien.

Dans tous ces exemples, le français populaire aussi bien que le français standard auraient exigé la présence obligatoire d'un article<sup>20</sup>.

Le français créole a aussi recouvert la combinaison du déterminant possessif avec le déterminant défini de l'ancien français: à

- (51) a. me-s+ami-s "mon ami [- spécifié]"  
 b. li+mien-s+ami-s "mon ami [+ spécifié]"

de l'ancien français correspond

- (52) a. zΠami+m(wê)  
 b. zΠami+mwê+â, zΠami+m+nâ

en créole haïtien<sup>21</sup>.

## 2.2 *L'agglutination atypique*

L'agglutination typique en français créole nous donnait le profil de l'agglutination nominale sous son aspect le plus "avancé" par rapport à l'ancien français. L'agglutination atypique conserve des normes d'utilisation représentatives d'étapes d'évolution intermédiaires. Seulement certains des préfixes qui succèdent à un ancien déterminant en sont affectés. À cela, il faut ajouter les quelques occurrences d'un préfixe *o-* de *a+l+* et d'un préfixe *z-* de *-s+* pluriel.

- (53) a. zatrap "trap", trape "to catch" (dominicain, Taylor 1961)  
 b. lafime "fumée", fim-e "fumer" (mauricien, Papan 1978:233)  
 c. lafimê "fumée", fimê "fumer" (haïtien, Valdman 1978a:153)
- (54) a. lespwi "intelligence", zespwi "ghost" (dominicain, Taylor 1961)  
 b. lipye "pied", pye "arbre" (mauricien, Wittmann 1971:39)  
 c. lafâmi "parenté", fâmi "famille" (haïtien, Fournier, Saliba & Wittmann 1982)
- (55) a. le-dimâş "on Sundays" (dominicain, Taylor 1961)  
 b. tu=le+dimâş "tous les dimanches" (mauricien, Wittmann 1971:39)  
 c. le-dimâş "(habituellement) le dimanche" (haïtien, Pompilus 1976:24)
- (56) a. li dormi la-nuit "il dort la nuit"  
 b. li pa-ti-dormi sa+nuit+la "il dormait pa cette nuit-là"  
 c. li dormi tu=le+nuit "il dort toutes les nuits"  
 d. li-zur, la-zurne, la-semen, le-tâ (Wittmann 1971:39)
- (57) a. sê+ti=pyès li-pye "ninepence per foot" (dominicain, Taylor 1961)  
 b. la-duzèn+pôm vâs sê+gud (haïtien, Pompilus 1976:24)

<sup>20</sup>Cette "extension" obligatoire de l'article en français populaire et standard représente en soi une étape intermédiaire de l'agglutination nominale. Valin (1954:65-70) offre une description lucide du mécanisme de l'article et de son fonctionnement en français standard; c. Fournier & Wittmann (1982).

<sup>21</sup>Comme nous le verrons aux exemples (82) et (83), cette combinaison est également admise en français populaire mais agrammaticale en français standard.

- (58) a. le-gro+kay "such big houses" (dominicain, Taylor 1961)  
 b. ek+la-kôtâtâmâ "with much joy" (seychellois, Corne 1977:60)
- (59) a. la-šas "à la chasse [+ locatif]"  
 b. šas+la "la chasse [- locatif]"  
 c. \* la-šas+la  
 d. yû+bèl+šas "une belle chasse [- locatif]"  
 e. \* yû+la-šas  
 f. la-kay "maison", la-peš "pêche" (Fournier, Saliba & Wittmann 1982)
- (60) a. la-kloš "cloche [+ générique]"  
 b. kloš+la "la cloche [- générique]"  
 c. \* la-kloš+la  
 d. yû+kloš "une cloche [- générique]"  
 e. \* yû+la-kloš  
 f. la-rezone, la-valè, la-vèti, la-žûnê (Fournier & Wittmann 1982)
- (61) a. âri i-em l-ri "Henri aime le riz"  
 b. âri i-em mô+d-ri "Henri aime mon riz"  
 c. la-ke+l-syê "la queue du chien"  
 d. ê+ke+d-syê "une queue de chien"  
 e. l-ki+la-pul "le cul de la poule"  
 f. ê+ki+la-pul "un cul de poule" (réunionnais)
- (62) a. ale o-bwa "aller chercher du bois"  
 b. sòti o-dlo, vini o-pwesô (Taylor 1961; cf. Hall 1953:32)
- (63) a. mwê l-e o=ki "je suis au bout"  
 b. la-lin l-e o=plê "la lune est pleine"  
 c. o=bor+smê "au bord du chemin" (Chaudenson 1974)
- (64) (z-)â "an(s)", (z-)er "heure(s)" (tous les créoles)

Les exemples (53) à (64) sont représentatifs de ce qui subsiste de l'agglutination atypique dans les différentes variétés du français créole, exception faite de la morphologie de *la-* et *l-* en réunionnais. Dans tous ces exemples, le préfixe agglutiné semble conserver une quelconque fonction: nominalisateur dans (53), indicateur de classe nominale dans (54), préposition dans (55), (57), (59), (62), (63), article générique dans (56), (60), quantificateur dans (58), partitif dans (61), pluralisateur dans (64); mais, comme l'a constaté Taylor avant nous, aucun de ces exemples ne se laisse systématiser au-delà d'un très petit nombre d'exemples<sup>22</sup>. La généralité de cette constatation ne souffre qu'une seule dérogation à la règle, soit la place tout à fait exceptionnelle qu'il convient de concéder au réunionnais pour le comportement des préfixes *la-* et *l-*. Ceux-ci ne peuvent apparaître

<sup>22</sup>Curieusement, le phénomène semble avoir une prédilection inexplicable pour les noms renvoyant à une entité espace-temps; c'est particulièrement surprenant dans le cas de *z-* issu, avec changement d'hôte, de *-s+* pluriel, qui en français populaire s'emploie obligatoirement avec tous les noms à initiale vocalique. Cf. note 16, ci-dessus.

qu'avec des noms [- spécifié], soit dans les cas que l'ancien français et les autres variétés du français créole marquent normalement par Ø et le français populaire ou standard par l'une *ou* l'autre des formes de l'article.

- (65) a. m+i-mâz la-vyân "je mange la viande [- spécifié]"  
 b. m+i-mâz vyân+la "je mange la viande [+ spécifié]"  
 c. m+i-mâz sa+la-vyan  
 d. m+i-mâ sa+vyân+la  
 e. m+i-mâz okê+la-vyân
- (66) a. l-syê i-mars-pa "un chien trop inactif [- spécifié]"  
 b. syê+la i-mars-pa "le chien reste trop inactif [+ spécifié]"  
 c. môm+<l>syê i-mars-pa  
 d. môm+syê+la i-mars-pa  
 e. kom+l-syê "comme un chien"
- (67) a. la-fiy, fiy-la "fille"  
 b. ê+fiy+ris "une riche héritière"  
 c. fiy+ris+la "la riche héritière"  
 d. ê+zoli+fiy "une jolie fille"  
 e. zoli+fiy+la "la jolie fille"  
 f. \* la-zoli+fiy
- (68) a. fiy "fille", syê "chien", zânuimâ "difficulté", lâdrua "endroit"  
 b. la-fiy, l-syê, l-zânuimâ, l-lâdrua  
 c. kalbas "calbasse", nyaz "nuage", zimoret "amourettes", lil "île"  
 d. \* l-kalbas, \* l-nyaz, \* l-zimoret, \* l-lil  
 e. \* la-kalbas, \* la-nyaz, \* la-zimoret, \* la-lil<sup>23</sup>

### 3. L'AGGLUTINATION NOMINALE EN FRANÇAIS POPULAIRE

Commençons, pour entrer dans le vif du sujet, par l'énumération des vestiges que le français du Québec conserve du déterminant prénominal converti en affixes morphologiquement immotivés, soit la contrepartie des exemples (31) à (37), (40) et (41) du français créole.

- (69) a. une aridelle "une ridelle"  
 b. une <l>avisse "une vis"
- (70) a. un écopeau "un copeau"  
 b. une épelure "une pelure"  
 c. une éridelle "une ridelle"  
 d. une éronce "une ronce"
- (71) a. de dalton "en laiton" (1782)

<sup>23</sup>Pour donner une certaine idée de l'impact cumulatif des phénomènes de l'agglutination typique et atypique sur le lexique, nous avons procédé à un pointage des noms contenus dans la liste lexicostatistique de 200 mots chez Wittmann (1973b). Les résultats indiquent que les noms sont affectés dans les proportions suivantes: réunionnais 87,3%, mauricien 65,8%, haïtien 29,1%. Inversement, on doit conclure que les noms sont *invariables* dans les proportions suivantes: haïtien 70,9%, mauricien 34,2%, réunionnais 12,7%.

- b. de divoire "en ivoire" (1715)
- (72) a. ôte-toi de d'là  
 b. j'en ai pas de d'besoin  
 c. d'qui t'a dit ça?  
 d. de d'qui que tu l'as su?  
 e. au ras de d'l'eau
- (73) de d'autres, de d'lui, de d'elle, de d'quel, de d'qui (objet), d'qui (sujet), de d'quoi, de d'chez, de d'devant, de d'bas, de d'bon, de d'besoin, de d'biais, de d'ça, de d'côté, de d'ce côté-icitte, (attacher) de d'court, de d'dos, de d'haut, de d'là, de d'loin, de d'long, de d'près, de d'travers, de d'trop, etc.
- (74) a. il n'est pas du monde  
 b. d'mes parents sont venus
- (75) la lambine, la lambette, le lambe "l'amble", le lambreux "l'ambleur", une landouille, le lasard, la petite lécole, le lévier, "l'évier", la lempeigne (d'une chaussure), le/la lendroit de l'étoffe, le/la lenvers d'une étoffe, du locre, le londain "une rangée de foin, un andain", le loquet
- (76) a. un zalisier "un alisier"  
 b. une zalise  
 c. un mal de zyeux  
 d. une paire de zyeux
- (77) a. on cultive l'esprit naturelle, on *la* travaille...  
 b. l'esprit naturelle, c'est le Bon Dieu qui *la* donne...  
 c. *le* Saint Esprit  
 d. *le* grand esprit des sauvages (Seutin 1975:94; cf. Wittmann 1982a)
- (78) a. une madame  
 b. une matante
- (79) a. le naim "haim, hameçon"  
 b. le noiseau "l'oiseau"  
 c. de la nessence de citron  
 d. la neiche "allège" (d'une fenêtre)

À cela nous ajoutons, à défaut d'un meilleur corpus pour une autre variété du français populaire, les exemples que nous avons pu relever chez Highfield (1979).

- (80) lôm "shade, shadows", lo "water", l'òrlet "sleeve cuff", lüil "oil", zafèr "matter, affair", zâmar "(type of) palm tree", zâmi "ami", zânoli "lizard", zèrb "grass, weed, small plant", zèrpyâ "stink weed", zo "bone", zôg "claw, nail", zòrtola "ortolan", zozyo "bird", züi "fish gills", züit "oyster", zyø "eye", makumèr "male homosexual"

En québécois, ce sont les types (78) et (73) qui sont encore les plus vivaces comme on peut s'en rendre compte dans les exemples suivants, tirés d'une déclaration du député de Maskinongé à l'Assemblée nationale (81a, Le Nouvelliste, 27 mai 1982, p. 1) et d'une publication de l'Office de la langue française (81b, c, Lefebvre & al. 1982:31, 36).

- (81) a. Qu'on convoque la commission de l'Assemblée nationale et *le petit mon oncle* de Saint-Maurice va voir.  
 b. Inversion stylistique est donc vue comme découlant *de d'autres* faits de la grammaire...  
 c. La sélection entre les variantes... tend à se manifester concurremment avec la sélection *de d'autres* items...

La contrepartie aux exemples (38), (39), (42), (52), (65) et (66) du créole, soit le développement de déterminants postposés, est illustrée par:

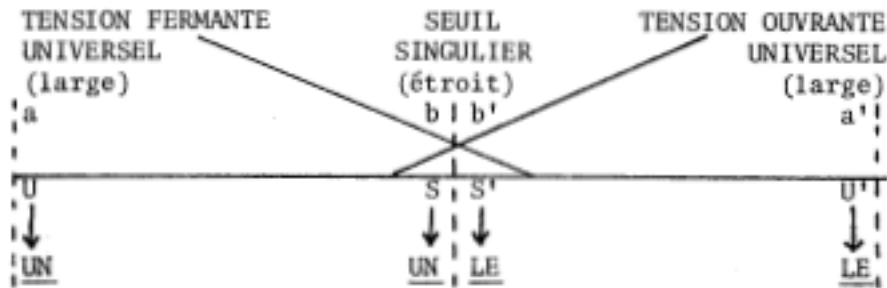
- (82) a. le chien "le chien [- spécifié]"  
 b. le chien-là "le chien [+ spécifié]"  
 c. c'te chien-là "ce chien"  
 d. mon chien "mon chien [- spécifié]"  
 e. mon chien-là "mon chien [+ spécifié]"
- (83) a. Mon père à moué i est ben plus fort que l'tien, c't une police. (rue de Trois-Rivières, chicane d'enfants)  
 b. Mes tomates à moué-là, j'es donne pas pour arien. (marché de Trois-Rivières, discussion entre producteurs)
- (84) a. le-kânòt, Ø hal-e tut+le+kânòt+la "les canots, ils échouaient tous les canots [+ spécifié]" (Highfield 1979:165.51-52)  
 b. dâ+mû+tâ+a+mwê "de mon temps" (Highfield 1979:156.25-26)

Dans tous ces exemples, on note la présence redondante d'un déterminant préposé avec le déterminant postposé.

L'agglutination atypique est caractérisée par la présence obligatoire du pluralisateur *z-* avec tous les noms à initiale vocalique (Morin 1981b, Wittmann 1982a) et la présence obligatoire d'un déterminant prénominal dans tous les cas où l'ancien français ou le français créole avancé s'en passerait.

Cette dernière situation se discute plus facilement en faisant appel à la schématisation qu'offre Valin (1954:67) du mécanisme de l'article en français standard.

- (85) Mécanisme de l'article en français standard



On s'aperçoit que les unités mécaniques UN et LE occupent tout l'espace disponible, dans le champ (U → S) aussi bien que dans le champ à image en miroir (S' → U'), ce qui n'est



pas le cas nécessairement dans d'autres langues. Les termes de cette double extension, U pour "universel" et S pour "singulier", représentent dans ce schéma ce que nous avons appelé [- spécifique] et [+ spécifique]. Nous pouvons maintenant y insérer, en couches successives, ce qui est de nature systématique dans l'évolution de l'agglutination atypique de l'ancien français au français créole avancé.

86	a.	<u>U</u>	<u>S</u>	<u>S'</u>	<u>U'</u>	<u>L</u>
	b.	∅	UN+	LE+	∅	ancien français
	c.	UN+	UN+	LE+	LE+	français standard
	d.	UN+	UN+	LE+...+LA	LE+	français populaire
	e.	LE-	UN+	+LA	LE-	créole réunionnais
	f.	∅	UN+	+LA	∅	créole avancé

On obtient ainsi une schématisation d'ensemble des changements en chaîne qui ont engendré, d'une manière organiquement continue, donc sans rupture de filiation génétique, le "décalage structurel" qui sépare en surface la morphologie nominale du français créole de celle de l'ancien français.<sup>24</sup> C'est donc dire que le français créole est un produit tout à fait naturel de l'évolution du français.

Le français standard, par contre, est un bel exemple d'élaboration artificielle d'une langue qui n'a pas d'existence réelle sans le support de l'écrit.<sup>25</sup> Les traditions scolaires qui la maintiennent en vie étouffent les tendances d'évolution naturelles en les reléguant systématiquement au domaine du "petit nègre". Il en résulte non seulement que l'évolution

<sup>24</sup>La conjecture de Baker (1982) supposant qu'une rupture de filiation génétique sépare le mauricien du réunionnais ne repose sur aucune motivation réelle. De toute façon, le fait que les esclaves originaires de l'Afrique occidentale étaient majoritaires à l'Île Maurice entre 1730 et 1732 ne pouvait avoir l'impact escompté par Baker. En effet, si de tels faits pouvaient modifier d'une façon significative le profil phylogénétique d'une langue, on se serait attendu à ce que l'important substrat homogène bantou du seychellois (cf. note 17, ci-dessus; cf. Singler 1982, par exemple, sur une question analogue) ait empêché celui-ci de conserver une physionomie tout à fait mauricienne, ou que le mauricien lui-même ait subi d'importantes restructurations aux mains de la majorité indienne qui submerge l'île depuis un siècle. Or, ce n'est pas le cas.

Cependant, la conclusion à tirer de telles constatations ne doit pas être que la rupture de filiation génétique ça n'existe pas, mais seulement que de telles hypothèses ne trouvent pas application dans le cas du français "créole".

<sup>25</sup>Voir à ce propos l'entrevue informelle accordée par André Martinet à L'Express, 24-30 mars 1969, p.41-48: "(...) l'orthographe française est un drame pour la France et les Français. (...) Nous subissons encore l'influence des grands puristes comme Vaugelas et Malherbe, qui, sous prétexte de préserver la pureté du français, ont, en fait, inutilement compliqué la langue. C'est à des gens de cet acabit que nous devons de bonnes plaisanteries comme la règle d'accord du participe passé. (...) Les puristes sont des gens qui s'irritent d'entendre des formes auxquelles ils ne sont pas habitués. À la limite, ils risquent de détruire la langue, car ils en refusent l'évolution." Et sur la diffusion, en France, du français populaire au dépens des patois: "[pendant la guerre de 1914-1918] on n'était plus entre pays, les hommes étaient en contact avec des hommes des provinces voisines, et comme on se comprenait pas, on a commencé à parler français. Puis, lorsque les soldats sont venus en permission, ils ont parlé français à leurs femmes et à leurs enfants."

de la langue parlée, sous la pression du modèle écrit, rétrograde plus souvent qu'elle n'avance, mais également que, dans la mesure où l'évolution de la langue parlée avance quand même, l'écart entre les deux n'est jamais comblé.

On peut documenter ce fait avec une anecdote sociolinguistiquement significative dans le cadre de la discussion sur l'agglutination.

Le deuxième gouverneur de Fort-Dauphin, Étienne Flacourt, non seulement savait lire et écrire le français, fait assez remarquable pour l'époque, mais était également le premier grand spécialiste européen de la langue malgache. Dans sa version bilingue des "six commandemens & defences de l'Eglise", il lui arrive de traduire (1661:201):

(87) Tous les Dimanches *Messes* ouyras...

en malgache par:

(88) Anrou alahadi abi hanau mitainou *la Messe*...

Ce qui est évident dans cet exemple, c'est que *la Messe* de la traduction malgache pour *Messes* en français standard de l'époque trahit les habitudes linguistiques de Flacourt au niveau de son français parlé. Il s'ensuit que, si Flacourt ne pouvait s'empêcher d'agglutiner en parlant, les autres "Français" de l'établissement, dans la mesure où la presque totalité d'eux était représentatif d'un prolétariat urbain de formation paysanne récente, devaient en faire autant. Ceci explique non seulement pourquoi les cas d'agglutination du type (88) sont attestés dans les textes malgaches *dès le 17e siècle* (Wittmann 1971:159-61, 164-73),<sup>26</sup> mais également pourquoi le phénomène ne peut être interprété comme un réflexe de "petit nègre".<sup>27</sup>

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLEYNE, Mervyn C. 1971. Acculturation and the cultural matrix of creolization. Pidginization and creolization of languages, dir. Dell Hymes, 169-86. Cambridge.
- ASSELIN, Claire & Anne McLAUGHLIN. 1981. Patois ou français: la langue de la Nouvelle-France au 17e siècle. *Langage et Société* 17.3-57.
- BAISSAC, Charles. 1880. *Etudes sur le patois créole mauricien*. Nancy.

---

<sup>26</sup>Une nouvelle version de ces textes est en préparation.

<sup>27</sup>La haute fidélité observée avec laquelle les variétés "nègres" du français ont reproduit des modèles de variétés "blanches" s'explique par le souci des esclaves "d'en dehors" de voir leur progéniture parler une variété de prestige de la langue du pays; ils ont fait comme font tous les parents immigrants du monde: inculquer à leurs enfants une forte aversion à l'encontre de "l'accent d'en dehors". Or, le seul modèle disponible était bien celui des Petits Blancs illettrés, les seuls intermédiaires réels entre la majorité des esclaves et les véritables "Maîtres". Après tout, dans les communautés norvégiennes du Minnesota, il a suffi d'une poignée de modèles "anglophones" pour que l'anglais parlé par les descendants de ces immigrants soit considéré aujourd'hui un modèle de "pureté" (communication de David Ede). Pourquoi la diffusion du français parmi des immigrants de race noire obéirait-elle à d'autres principes? À Corne et Baker de nous éclairer là-dessus avant de nous perdre dans des conjectures sur d'hypothétiques modèles ouest-africains.

- BAKER, Philip. 1982. On the origins of the first Mauritians and the Creole language of their descendants: a refutation of Chaudenson's "Bourbonnais" theory. *Isle de France Creole*, dir. Philip Baker & Chris Corne, 131-259. Ann Arbor.
- BICKERTON, Derek. 1971. Inherent variability and variable rules. *Foundations of Language* 7.457-92.
- BOLLEE, Annegret, 1977. Zur Entstehung der französischen Kreolendialekte im Indischen Ozean: Kreolisierung ohne Pidginisierung. Genève.
- BONNIOL, Jean-Luc. 1980. Particularisme ethnique et culture créole dans la Caraïbe: le cas des "Petits Blancs". *Etudes créoles* 3:1.15-33.
- BOS, Alphonse. 1880. Notes sur le créole que l'on parle à l'Ile Maurice. *Romania* 9.571-78.
- BRUNOT, Ferdinand. 1905-68. Histoire de la langue française des origines à nos jours 1-13. Paris.
- BYNOE-ANDRIOLO, Esla Y. & M. Sorie YILLAY. 1975. Predicate clefting in Afro-European Creoles. *Proceedings of the 6th Conference on African Linguistics*. Ohio State University Working Papers in Linguistics 20.234-39.
- CHAUDENSON, Robert. 1974. Lexique du créole de la Réunion 1-2. Paris.
- CHILDS, Tucker. 1982. Noun class affix renewal in southern West Atlantic. *Communication*, 13e Colloque annuel de linguistique africaniste, Université du Québec à Montréal, 29 avril - 2 mai.
- CONWELL, Marylin J. & Alphonse JUILLAND, 1963. Louisiana French grammar I: phonology, morphology and syntax. La Haye.
- CORNE, Chris. 1973. Tense and aspect in Mauritian Creole. *Te Reo* 16.45-59.
- CORNE, Chris. 1975. Tense, aspect and the mysterious i in Seychelles and Reunion Creole. *Te Reo* 17-18.53-93.
- CORNE, Chris. 1977. Seychelles Creole grammar: elements for Indian Ocean Proto-Creole reconstruction. Tübingen.
- CORNE, Chris. 1981a. Analyse contrastive du prédicat en réunionnais et en créole de l'Isle de France. *Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique noire* 2.46-78.
- CORNE, Chris. 1981b. Verb fronting in Isle de France Creole. *Te Reo* 24.3-12.
- CORNE, Chris. 1982. A contrastive analysis of Reunion and Isle de France Creole French: two typologically diverse languages. *Isle de France Creole*, dir. Philip Baker & Chris Corne, 7-129, Ann Arbor.
- CORNE, Chris & Pierre-Marie MOORGHEN. 1978. Proto-créole et liens génétiques dans l'Océan Indien. *Langue française* 37.60-75.

- CORNE, Chris & Peter STEIN. 1979. Pour une étude du créole rodriguais. *Etudes créoles* 2:1.58-84.
- DECAMP, David. 1961. Diasystem vs. overall pattern: the Jamaican syllabic nuclei. *Communication*, 36th Annual Meeting of the Linguistic Society of America, Bulletin 35.24.
- DIETRICH, Adolphe. 1891. Les parlers créoles des Mascareignes. *Romania* 20.216-77.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope. 1909. Le parler populaire des Canadiens français: lexique. Québec.
- DUBOIS, Jean & Françoise DUBOIS-CHARLIER. 1970. *Eléments de linguistique française: syntaxe*. Paris.
- FAINE, Jules. 1936. *Philologie créole: études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti*. Port-au-Prince.
- FAINE, Jules. 1939. *Le créole dans l'univers, études comparatives des parlers français-créoles I: le mauricien*. Port-au-Prince.
- FERGUSON, Charles A. 1959. Diglossia. *Word* 15.325-40.
- FLACOURT, Etienne de. 1661. *Histoire de la grande isle Madagascar*. Paris.
- FOURNIER, Robert. 1977. N ap fè yû ti-koze su *la*: la grammaire de la particule *la* en créole haïtien. Thèse maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- FOURNIER, Robert. 1980. De quelques anomalies dans le traitement de l'article défini par H. Tinelli (1970): generative phonology of Haitian Creole. *Amsterdam Creole Studies* 3.1-13.
- FOURNIER, Robert. 1981. Les démonstratifs... et ça continue. *Recherches linguistiques à Montréal* 17.43-55.
- FOURNIER, Robert, Joseph SALIBA & Henri WITTMANN. 1982. Aspects morphologiques et sémantiques de la formation historique des agglutinations en créole haïtien. *Annales de l'Association canadiennefrançaise pour l'avancement des sciences* 49:1.147.
- FOURNIER, Robert & Henri WITTMANN. 1982. La genèse de l'agglutination de prénominaux dans les créoles français: un cas de (con-)fusion de modèles convergents d'un phénomène de surface. *Communication*, Congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique, Université d'Ottawa, 3-6 juin.
- GOODMAN, Morris F. 1964. *A comparative study of Creole French dialects*. La Haye.
- GREENBERG, Joseph H. 1977. Niger-Congo noun class markers: prefixes, suffixes, both or neither. *Studies in African Linguistics, Supplement* 7.97-104.
- HALL, Robert A. 1953. *Haitian Creole: grammar, texts, vocabulary*. *Memoirs of the American Folklore Society* 43.

- HANCOCK, Ian F. 1972. A domestic origin fo the English-derived Atlantic Creoles. The Florida Foreign Language Reporter 10.7.
- HULL, Alexander. 1975. On the origin and chronology of the French-based Creoles. Communication, International Conference on Pidgins and Creoles, Honolulu, 6-10 janvier.
- JOURDAIN, Elodie. 1956. Du français aux parlers créoles. Paris.
- JUNEAU, Marcel-. 1972. Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec: études des graphies des documents d'archives. Québec.
- LABOV, William. 1973. The social setting of linguistic change. Current Trends in Linguistics 11.195-251.
- LAMBRECHT, Knud. 1981. Topie, antitopic and verb agreement in Non-Standard French. Amsterdam.
- LEFEBVRE, Claire. 1982. L'expansion d'une catégorie grammaticale: le déterminant *la*. Syntaxe de l'haitien, dir. Claire Lefebvre, Hélène Magloire-Holly et Nanie Piou, 21-63. AnnArbor.
- LEFEBVRE, Claire & Robert FOURNIER. 1979. La particule *la* en créole haïtien. Cahiers de linguistique de l'Université du Québec 9.37-72.
- LEFEBVRE, Claire et al. 1982. La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle. Office de la langue française, Gouvernement du Québec.
- LEFEBVRE, Gilles. 1976. Français régional et créole à SaintBarthélemy. Actes du 1er Colloque sur l'identité culturelle et la francophonie dans les Amériques, dir. A. Valdman & E. Snyder, 122-46. Québec.
- MARTINET, André. 1955. Economie des changements phonétiques. traité de phonologie diachronique. Berne.
- MERCIER, Alfred. 1880. Etude sur la langue créole en Louisiane. Comptes rendus de l'Athenée louisianais 1.378-83.
- MILBERT, M.J. 1812. Voyage pittoresque à l'Isle-de-France, au Cap de Bonne-Espérance et à l'île de Ténériffe 1-2. Paris.
- MORIN, Yves-Charles. 1981a. Les origines de la phonologie et de la morphologie du français de Montréal: le français de Paris. Annales de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences 48:1.118.
- MORIN, Yves-Charles. 1981b. Où sont passés les *s* finals de l'ancien français? Variation omnibus, dir. David Sankoff & Henrietta Cedergren, 35-47. Edmonton.
- NEUMANN, Ingrid. 1981. Quelques observations sur la situation actuelle du créole en Louisiane. Te Reo 24.37-54.

- PAPEN, Robert Antoine. 1978. The French-based Creoles of the Indian Ocean: an analysis and comparison. Thèse Ph.D., University of California at San Diego.
- PARIS., Gaston. 1901. Villoniana. Romania 30.352-90.
- PIOU, Nanie. 1982a.- Le clivage du prédicat. Syntaxe de l'haïtien, dir. Claire Lefebvre, Hélène Magloire-Holly & Nanie Piou, 122-51. Ann Arbor.
- PIOU, Nanie. 1982b. Le redoublement verbal. Syntaxe de l'haïtien, dir. Claire Lefebvre, Hélène Magloire-Holly & Nanie Piou, 152-66. Ann Arbor.
- POMPILUS, Pradel. 1976. Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien: morphologie et syntaxe. Port-au-Prince.
- PUPIER, Paul & Michel POITRAS. 1975. Bonjour là, bonjour! Annales de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences 42:1.89.
- REIGHARD, John. 1978. Contraintes sur le changement syntaxique. Cahiers de linguistique de l'Université du Québec 8.407-36.
- RENS, Lucien. 1953. The historical and social background of Surinam Negro- English. Amsterdam.
- RIVARD, Adjutor. 1903-04. L'agglutination de l'article dans notre parler populaire. Bulletin du parler français au Canada 2.203-06.
- SAINT-JACQUES-FAUQUENOY, Marguerite. 1974. Guyanese: a French Creole. Pidgins and Creoles: current trends and prospects, dir. David DeCamp & Ian F. Hancock, 27-37. Washington, D.C.
- SAINT-QUENTIN, Auguste de. 1872. Etude sur la grammaire créole. Paris.
- SAPIR, Edward. 1921. Language. New York.
- SEUTIN, Emile. 1975. Description grammaticale du parler de l'Ile-aux-Coudres. Montréal.
- SINGLER, John Victor. 1982. The influence of African languages on Pidgins and Creoles: Kru languages and Kru Pidgin English. Communication, 13e Colloque annuel de linguistique africaniste, Université du Québec à Montréal, 29 avril - 2 mai.
- SPFC (= Société du parler français-au Canada). 1930. Glossaire du parler français au Canada. Québec.
- SYLVAIN, Suzanne. 1936. Le créole haïtien: morphologie et syntaxe. Wetteren.
- TAYLOR, Douglas. 1951. Structural outline of Caribbean Creole. Word 7.43-59.
- TAYLOR, Douglas. 1961. Some Dominican-Creole descendants of the French definite article. Creole Studies 2.85-90.
- THOGMARTIN, Clyde O. 1970. The French dialect of Old Mines, Missouri. Thèse Ph.D., University of Michigan.

- TODD, Loreto. 1979. Compte rendu de Corne 1977. *Language* 55.916-19.
- VALDMAN, Albert. 1978a. *Le créole: structure, statut et origine*. Paris.
- VALDMAN, Albert. 1978b. On the structure and origin of Indian Ocean Creole. *Romance Philology* 32:65-93.
- VALIN, Roch. 1954, 1955. Petite introduction à la psychomécanique du langage. *Cahiers de linguistique structurale de l'Université Laval* 3.
- VILLIARD, Pierre & Benoît CHAMPROUX. 1981. *Le là en québécois: de l'adverbe au complémenteur*. *Revue de l'Association québécoise de linguistique* 1.167-76.
- WILLIAMS, Eric. 1970. *From Columbus to Castro: the history of the Caribbean 1492-1969*. New York.
- WITTMANN, Henri. 1969. The Indo-European drift and the position of Hittite. *International Journal of American Linguistics* 35.266-68.
- WITTMANN, Henri. 1971<sup>2</sup>, 1972<sup>3</sup>. Les parlers créoles des Mascareignes: une orientation. *Trois-Rivières: Travaux linguistiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières* 1.
- WITTMANN, Henri. 1973a. Le joul, c'est-tu un créole? *La Linguistique* 9:2.83-93.
- WITTMANN, Henri. 1973b. The lexicostatistical classification of the Frenchbased Creole languages. *Lexicostatistics in genetic linguistics*, dir. I. Dyen, 89-99. La Haye.
- WITTMANN, Henri. 1976. Contraintes linguistiques et sociales dans la troncation du // à Trois-Rivières. *Cahiers de linguistique de l'Université du Québec* 6.13-22.
- WITTMANN, Henri. 1979. La genèse des créoles de l'Océan Indien. *Communication, Congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Université de Montréal, 9-11 mai. Résumé, Annales de l'ACFAS* 46:1.122.
- WITTMANN, Henri. 1982a. Le z- de "liaison" prénominal en français populaire et en français créole: préfixe du pluriel ou du masculin? *Manuscrit. Conférence, Université de Sherbrooke*.
- WITTMANN, Henri. 1982b. Les réactions en chaîne en morphologie diachronique. *Manuscrit. Communication inscrite, 10e colloque de la Société internationale de linguistique fonctionnelle (Université Laval, 1983)*.
- WITTMANN, Henri & Robert FOURNIER. 1981. Bom Sadek i bez li: la particule i en français. *Revue de l'Association québécoise de linguistique* 1.177- 96.
- WITTMANN, Henri & Robert FOURNIER. 1982. L'évolution de la morphologie du syntagme nominal en français créole: la contribution des langues africaines. *Manuscrit*.
- ZWICKY, Arnold N. 1977. *On clitics*. Indiana University Linguistics Club Publication.

## ABSTRACT

The authors investigate the mechanism of drift apparent in the replacement of the Old French pronominal definite determiner *li/la* by a postnominal definite determiner in both Creole and non-Creole varieties of non-standard French. The *om-la* type succeeds to the *li-om* type as a result of functional status change in *li-* from definite determiner to noun class marker. This development predominates in Black as well as in non-Black varieties of non-standard French. Consequently, the emergence of the *om-la* type of determination in Black French cannot be attributed to substratal input. Implications for a cyclic theory of chain reactions in morphology are explored.

Functional items of grammar are subject to cycles of attrition and renewal where erstwhile lexical items are reanalyzed as functional ones before going down the conveyor belt as clitics, affixes and phonologically null particles by successive cycles of agglutination, fusion and ultimate reduction. At the end of each cycle, a phonological representation is realized which serves as input to the next morphological cycle. The path of functional reduction which functional items travel evacuates functional space that neighboring lexical items might be lured into filling giving rise to the genesis of new functional items.

In other words, a functional item going down the path of cyclic attrition leaves behind a functional gap, triggering a drag chain effect on surrounding lexical items. Conversely, the commotion along the path of attrition may be initiated by a functionally salient lexical item triggering a push chain conveyor pressure on a close-by functional item.



## TABLE DES MATIÈRES

1. Aspects de la question
  - 1.1 Le français colonial
  - 1.2 L'agglutination
  - 1.3 La notion de basilecte
  - 1.4 L'agglutination nominale en français colonial
  
2. L'agglutination nominale en français créole
  - 2.1 L'agglutination typique
  - 2.2 L'agglutination atypique
  
3. L'agglutination nominale en français populaire

Bibliographie

Abstract